

La FAO étudie l'adéquation de la blockchain aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture

11 juin 2020

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié un [rapport](#) présentant les opportunités, les défis et quelques cas concrets de l'application de la technologie *blockchain* aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Les auteurs rappellent que la traçabilité repose sur la capacité à identifier un produit tout au long de la chaîne de production, et qu'elle est un cadre nécessaire à la sécurité sanitaire de l'alimentation comme à l'éligibilité des produits à l'exportation. Ils soulignent ensuite que, à ce jour, il n'existe pas de système traçant complètement l'entrée dans la chaîne et l'ensemble des opérations subies par un produit, puis les transactions dont il est l'objet en sortie. La technologie *blockchain* offre de ce point de vue des perspectives intéressantes.

Elle présente plusieurs avantages. Reposant sur un réseau décentralisé, elle garantit la sûreté de l'information : celle-ci ne peut être modifiée que si la vaste majorité des acteurs du réseau sont d'accord, et elle est enregistrée à tous les niveaux de la blockchain. Cette technologie garantit aussi une transparence totale, toute opération sur le produit étant enregistrée. Ainsi, l'application de la *blockchain* aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture permettrait d'enregistrer, pour un produit donné, toutes les informations, depuis le point de capture jusqu'au consommateur final. Elle serait donc un support de confiance dans les informations que les États pêcheurs (au sens de la nationalité des pavillons des navires) doivent fournir pour garantir la légalité de leurs prises. Cette confiance s'appliquerait aussi aux données de traçabilité justifiant de la sécurité sanitaire de la production, et permettant son accès à divers pays pour être transformée ou commercialisée. Enfin, la *blockchain* pourrait être un outil de lutte contre la fraude. Pour illustrer son application concrète, les auteurs donnent sept exemples d'utilisation concernant le thon, qui est à l'heure actuelle l'espèce faisant le plus l'objet de développements de cette technologie.

Les auteurs concluent que la *blockchain* permettrait, dans les secteurs étudiés, de gagner en efficience et en capacité à rendre des comptes, mais ils invitent à ne pas tout miser sur cet outil, qui n'est pas encore totalement opérationnel.

Transformation de la chaîne de traçabilité classique d'assurance-qualité en une *blockchain*



Source : FAO

Vincent Hébrail-Muet, Centre d'études et de prospective

Source : [FAO](#)